

ASSEMBLEE GENERALE
DU COMITE DE FRANCHE COMTE DE TAROT
DU 10 OCTOBRE 2020 à VESOUL

Club absent : ASCAP

Michaël CARMAGNAT ouvre la séance

Remerciements aux membres présents à cette AG particulière en petit comité.

Pas de remise des prix.

Imn de silence est observée en mémoire des joueurs disparus cette année.

Remerciements chaleureux de Michaël à notre ancien Président CLERC Bernard pour son investissement au sein du Comité et à CHARYK Vincent pour son efficacité en informatique.

Remerciements à l'équipe qui m'entoure et aux Présidents de club.

La saison dernière 2 évènements marquants :

Démission de notre Président

Apparition du COVID

2 compétitions ont pu se dérouler la coupe de France transformée en individuel Open et le libre x4.

Remerciements à tous les participants. L'enjeu était primordial les arbitres stricts ont su faire respecter le protocole sanitaire.

Pour les joueurs hésitants les inciter à reprendre leur licence par solidarité.

La situation est claire : mort de la FFT si pas de nouveaux licenciés.

CHARBONNIER Claude a sauvé le libre x4, merci à lui.

TRESORERIE

MAIRE Odile présente le compte d'exploitation financier approuvé par le commissaire aux comptes BERTHOD Henri.

Quitus du compte financier approuvé à l'unanimité.

Une saison revient à environ 30000€. En prévision des pertes à venir les frais de déplacements passent à 10 centimes du km.

Les licences jeunes qui ont pris une licence l'année précédente seront prises en charge par le comité. (sauf ceux qui ont joué en compétition avec les adultes).

CCR

PEREZ Adrien remercie GROSJEAN Fabrice pour le site informatique et les inscriptions et OLIVIER Josiane pour les PCN.

Félicitations aux champions de France duo : CARBILLET Philippe et POINSOT Christian et aux vice-champion de France quadrettes : PORRET Nicolas , CARMAGNAT Michaël ,PORCEDDU Guillaume et PEREZ Adrien.

Point de vue du COVID ça se passe très bien grâce au protocole sanitaire strict.

Les arbitres sont garants du protocole.

Merci à tout le monde.

ELECTIONS

4 sièges sont à pourvoir : 4 candidatures

CARMAGNAT M élu

CURTIL J C élu

FAUVET C élue

PEREZ A élu

Les membres du bureau se retirent pour délibérer.

Maintien de la gratuité des championnats quadrettes D2 ou triplettes D2 dans le cas où la composition d'équipe est la même que celle des quadrettes ou triplettes D1.

Les triplettes D1 en 3 séances n'étant pas concluantes retour aux 4 séances.

Présentation du calendrier complété suite aux vœux des présidents.

Félicitations à Vincent CHARIK pour la mise à jour du site.

Elimination dans tous les libres de 10% des joueurs suite à l'enquête conduite par Daniel Barret.

TRESORERIE

Odile Maire, présente le compte d'exploitation financier approuvé par le commissaire aux comptes, Henri Berthod. Quitus est donné à l'unanimité pour ce rapport financier.

RAPPELS

Toute inscription doit être adressée 15 jours avant la compétition accompagnée du chèque correspondant.

Responsables des inscriptions : Henri Berthod : quadrettes, triplettes, 1^{ère} 2^{ème} série, promotion. (attention nouvelle adresse : 5 rue Van Gogh 25000 BESANCON)

Josiane Olivier : open, tous les libres+ les seniors.

Les PCN doivent être envoyés à J Olivier environ tous les 2 mois dernier envoi le 15 mai 2020.

QUESTIONS DIVERSES

Le problème de l'alcool est soulevé, rappel à la loi, une grande vigilance est nécessaire Les arbitres doivent dans ce cas ne pas hésiter et faire un rapport. L'exclusion immédiate est une possibilité mais ce n'est pas la seule. Toutefois sans rapport nous ne pouvons pas donner suite à l'incident.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5 postes sont à pouvoir 6 candidats se présentent :

Fabrice Grosjean
Fernand Mateos
Josiane Olivier
Daniel Béquillard
Thierry Gillet
Gilles Wimmer

Sont élus : F Grosjean
F Mateos
J Olivier
D Béquillard
T Gillet pour 2 ans

